L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 26 NOVEMBRE

LA COMPAGNIE NATIONALE DE TELEGRAPHE.

Une NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de la Compagnie Nationale de Télégraphe, vient d'être créée. Elle a de précieux privilèges qui lui ont été accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux points de fer des Etats-Unis. Les nations seront établies sur le même principe que celles des "Marchants Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il n'agit de faire en sorte que les négociants trouvent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre leurs marchandises que de l'amener du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

divisé par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

[illegible] comme suit : au pour cent du montant de la souscription, et rien de plus jusqu'à ce que toutes les actions soient prises ; ensuite, sur appels des Directeurs, les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats de actions seront émis. Ce paiement mettra dans la possession de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

[illegible] pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à présent presque tous les points qu'ont atteints les moyens de télégraphie.

[illegible] actuelles de télégraphe du pays ont [illegible] un énorme monopole ; elles gagnent [illegible] six millions de piastres par an, soit cent pour cent du coût de leurs lignes.

[illegible] gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle-ci des privilèges que n'a jamais [illegible] une compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a pas permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de poste. La position de la compagnie diffère de celle des autres compagnies qui l'ont précédée. La question du droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être [illegible] par une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Les versements des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs lorsque ceux-ci les croiront nécessaires pour [illegible] les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le versement de cet un pour cent, avant que la souscription ait atteint le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

[illegible] seront entre eux tous les centres de commerce et de population importante des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui [illegible] Bref d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée [illegible] des lois de l'Etat de New York et de privilèges [illegible] par une loi du Congrès de 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

[illegible] limité des actions de cette Compagnie est [illegible] Nile-Orléans. Ceux qui souscrivent en [illegible] seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs [illegible] actionnaires, sont les privilèges dont [illegible] compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

[illegible] résidant des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nile-Levée, Nouvelle-Orléans, Lou.

OU PAR

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO., No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées de m'informer le directeur résidant, Daniel Edwards, de [illegible] 6 sept.—3 m 4 L 21 M J S

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1868 ..... $124,186 42

Moins : Primes d'incendie $69,880 15
Primes de mer 38,238 21
Primes de rivières ..... 26,015 76 — 134,139 42

Moins primes remboursées 2,408 96
Primes non expirées ..... 14,649 60 — 16,958 56

Montant net des primes $107,354 48

Pertes payées
Pertes par l'incendie $18,288 30
Pertes sur mer 14,418 16
Pertes sur les rivières ..... 17,400 30 — $50,207 04

Réassurances 9,280 00
Escompte pour cent de réduction 11,760 72
Taxes et revenus intérieur 6,561 82
Dépenses, Intérêt et agence ..... 18,341 58 — 91,743 54

Résultat net $15,610 92

L'actif de la Compagnie est comme suit

Prêts recevables $17,052 69
Primes en voie de perception 12,382 47
Prêts garantis 4,681 18
Prêts sur hypothèques 10,200 00
Prêts sur actions de banques 44,315 00
Actions de Vallette Dry Dock Company 7,500 00
Actions du Good Intent Turnout Company 700 00
Actions de la Comp. d'Assurance de l'Union 6,715 00
Actions des Compagnies d'Assurance 17,537 50
Propriété foncière 9,640 0
Escompte 20,945 41
Escompte de souscription 36,348 66

$250,320 96

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé personnellement ce 5 octobre 1868.

S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 9 novembre prochain. Et en outre, déclaré un dividende scrip de trente trois au trente pour cent sur le montant net des primes participantes de chaque exercice depuis le 9 septembre 1866—dividende payable à compter du 9 décembre 1868—dividende payable à compter du 9 décembre 1868—dividende payable [illegible] prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
A. BALDWIN, Vice Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

[illegible] Comp d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

DIRECTEURS

O. Rencher, Chas J Leeds, D. Bouligny, E. H. Marks, J. Lapeyre, L. H. Gardner, Jno Blair, A. McGregor, J. A. Bonnafon, O. Hopkins, L. P. Pothier, oct—1m

A. Baldwin, A. Falconio, William Heyl, Alex Marks, D. L. Kernion, W. S. Cooper, J. Weber, A. Kimer Baker, A. D. Orloff, F. Lafaverdu, S. Hermann, E. Bordelaise, D. F. Logan, J. Jolley, S. Cambon, A. Terron, I. Dupas, G. B. Blanchard, M. J. Hauck, E. Gaunchess, A. Waldstein, C. H. Morton, E. F. Minton.

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre, John Davidson, H. Zohrlaut, J. H. Marks, W. F. Schmidt, Wm Cooper, W. S. Pike, David McCord, L. Caillaud, Gerard Stith, W. S. Mount, I. S. Pothier, Wm McCulloch, Wm Creery, T. K. Fisher, Anthony Sachsle, Patrick Irwin, John C. Bissell, C. Cavalier, W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON ..... Président.
W. S. PIKE ..... Vice-Président.
R. W. YOUNG ..... Secrétaire.
L. A. FOURNIER ..... Trésorier.

W. S. KOONTZ, Actuaire.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
M. C. ROLGES, Agent.

Bureau: No 198 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 16oct—1m

Wm. B. MORRIS & Co.

Agences d'assurances.

57 ..... Carondelet 57

ETNA, DE HARTFORD.

Actif ..... $4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif ..... $1,650,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer émis. 10 sept—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Champ, No 75, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867 ..... $361,800 00
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, payés dans la même période 217,740 72
Actif le 31 décembre 1867 ..... 578,724 62

Cette Compagnie continue à assurer, sur taxe ouverte de primes, contre les risques des mort, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.

ALFRED MOULTON, Président.
Wm M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs—

J. M. Allen, A. Moulton, S. P. Eshell, Wm M. Perkins, J. H. Ledwigen, W. Chambers, J. E. Isenhour, E. K. Converse, A. H. May, John P. Moore, Robert Hare, Jos J. C. Regan.

10 6m—11 m L 2 6m

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL $500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 143, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton, E. A. Tyler, G. H. Slocomb, F. Dolhonde, Geo A. Foedick, W. S. Pike, J. W. Stone, A. Thompson, D. S. Pace, Edw. Barnett, E. Rigney, Alexander Marks, C. F. Girardey, W. S. Schmidt, John C. Bissell, Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président. W. S. PIKE, Vice-Président. CLAIBORNE DEARING, Ag. Gén. W. P. HARPER, Sec.

Médecine examinateur.

Dr S. A. Mem, Dr. G. R. Lemonnier, Dr J. Hampden Lewis, Dr S. Choppin, Dr. J. Ricord, Henry Smith, Dr W. C. Nichols.

G. A. Brown, avocat.

La Compagnie grand TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurance participantes et non participantes limites à des taux moins bas que ceux d'aucune autre Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits

10 août—1m

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital $500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 26, rue du Camp, Hôtesse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLAUDON, Président ; J. M. LAPEYRE Vice-Président ; E. N. CANUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un [illegible] pour cent, ou la participation dans ce profits nets, payables au comptant à la fin de chaque année. 1janvier—1an

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1868 ..... $399,176 65

Primes d'incendie $188,686 00
Primes de mer 87,439 31
Primes de rivières ..... 124,050 18 — 399,175 65

Moins primes remboursées 4,527 87
Montant net reçu pour risques non expirés ..... 50,630 42 — 55,158 29

Montant net des primes 344,017 12

Pertes payées
Pertes par l'incendie 35,668 15
Pertes sur mer 30,632 46
Pertes sur rivières ..... 4,737 38 — 70,038 39

Réassurances 11,304 84
Dépenses, Intérêt 28,952 67
Taxes et revenus intérieur 10,296 67
Moins 15 0/0 d'escompte 30,480 48
Réservé pour pertes non réglées ..... 10,000 00 — 190,081 32

Résultat net 86,935 55

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets pour actions 219,000 00
Effets 3,380 30
A, par comptes individuels 39,286 77
Prêts sur garanties, sur demandes 64,276 66
Prêts sur hypothèques 21,000 00
Garanties de la ville 8,400 00
Garanties des Etats-Unis 13,167 41
En caisse ..... 44,161 00 — 410,672 37

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.

(Signé) D. MICHEL, Président.
E. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et signé, ce dix mars, de l'an 1868.

(Signé) PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 9 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 210 par action est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président

E. MAIER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. H. Heimer, F. A. Leiling, Thos. Schorr, Geo. Merz, Chas Seredis, L. F. Sorjs, D. Michel, August Kerdig, Chas. Loeffler, Julius Hoerner, F. Frob., F. M. Zeiglar. 12

C. T. Forster, H. Zoberbier, O. H. Karstendiek, Louis Schwarz, G. L. L. Mayer, H. Bisson, F. Del Sonette, J. A. Bleffer, E. Weissenbach, A. Marin, J. J. Westberling, J. F. Kraetz.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 29 février 1868 ..... $549,262 42

Savoir :

Primes d'incendie $296,372 27
Primes de mer 135,135 70
Primes de rivières ..... 109,757 15 — $549,262 42

En moins :

Primes remboursées ..... $ 5,550 74
Primes non expirées ..... 60,142 00 — $ 65,692 74

Montant net des primes $483,569 67

Pertes payées
Pertes par l'incendie ..... $ 57,907 28
Pertes sur mer 154,272 76
Pertes sur les rivières ..... 94,362 00 — $306,542 04

Escompte au 1er de sept. 34,342 56
Taxes et Revenu intérieur 34,741 26
Dépenses, loyer, etc. comptant 28,210 28
Six pour cent d'intérêt sur le surplus net payé jusqu'au 1er mars 1868 ..... 27,777 80 — $431,210 70

Réservé pour pertes non réglées ..... $ 11,777 80

La Compagnie s'ouvrit suivant une est, du rapport du Comité de Finance de la Compagnie, adopté à l'assemblé par les Directeurs, qu'un dividende, après amortissement, être équivalant à un capital complétant de $600,000, savoir :

Fond en propriétés foncières $60,000 00
Hypothèques sur propriétés 70,010 00
Fond en bons de la ville et autres bons 52,720 41
Fond en actions de banques et autres actions 120,000 00
Fond de prêts de Compagnie d'assurances 136,000 00
Prêts garantis 15,200 00
Billets à recevoir 42,000 00
Primes en voie de perception 60,000 00
Résultat ..... 111,555 49 — $667,485 41

$1,097,695 41

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

P. J. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé personnellement, ce 25 mars 1868

PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, une portion légale, six pour cent d'intérêt sur tout scrip non encore payé.

—Directeurs—

Charles Briggs, Ant. Carriere, Geo. A. Foedick, E. Rogers, Chas. Leidig, John E. Maxwell, F. Anderson, Alfred Kearny, A. Fredich, George W. Dunbar, E. P. Hockersmith, Geo. W. Hynson, Arnold Montgomery, Henry J. Voss, B. Marquez, Chas. Weisdner, H. Olivet.

A. R. Montgomery, A. Lemarie, Frank William, Thomas Byrne, John Thornhill, W. A. Violett, Hugh McDonald, W. H. Plunkard, John E. Wheeler, George Foster, Andrew Hearn, L. S. Pothier, John Bloom, Jr., R. Pleasant, Thos. Sullivan, Rudolph Blue.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

8, *PASSAGE SAULNIER*, PARIS.

[M. Henri GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est *seul fermier* de nos annonces parisiennes.

Et à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, [illegible] pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris*, etc.

Toute charge contrant directement ou indirectement dans ces divertes catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

JOURNAUX de MODES

PARIS — Rue Villedo-Richelieu, 9 — PARIS.

LA TOILETTE DES ENFANTS

Journal paraissant le 15 de chaque mois. — 18 francs par an. — Texte illustré, Gravures coloriées, Patrons, Modes, Jeux, Surprises, Contes, Légendes, etc., etc.

LE JOURNAL DES JEUNES FILLES

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois avec texte illustré. — Littérature, Morale, Enseignement, Conseils, Leçons de travaux de toutes sortes, Recréations, Modes, Musique, Patrons, Tapisseries, etc., etc. — 25 francs par an.

LE COURRIER DE LA MODE

Paraissant tous les Samedis, avec texte illustré.

PREMIERE EDITION, contenant 2 planches chaque semaine, soit 80 gravures et 24 patrons dans l'année. — 40 francs par an.

DEUXIEME EDITION, contenant une planche chaque semaine, soit 40 gravures et 12 patrons dans l'année. — 28 francs par an.

LE MONDE ELEGANT

Paraissant le 5 de chaque mois, avec texte illustré ; chaque livraison contient quatre gravures coloriées et une planche de patrons. — 26 francs par an.

L'ECHO DU MONDE ELEGANT

Contenant deux gravures et une planche de patrons. — 18 francs par an.

On s'abonne à New-York : Au bureau du *Courrier des Etats-Unis* ; à la Nouvelle-Orléans, chez V. HÉNRY, où l'on peut dès à présent se procurer les numéros de ces journaux. — A la Havane, chez M. SABOURIN, et chez tous les agents du *Courrier*.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

MORUE DESINFECTÉE — MORUE DESINFECTÉE

BLANCHE ET BRUNE

En désinfectant l'Huile de Foie de Morue, M. CHEVRIER a donné à cette précieuse préparation thérapeutique une odeur et une saveur agréable qui ne lui enlèvent aucune de ses propriétés.

Cette importante découverte, qui a valu à son auteur une Médaille d'honneur, a généralement répandu l'usage de l'Huile de Foie de Morue désinfectée. Les médecins la prescrivent de préférence à l'huiles de toutes les autres, dans toutes les maladies où l'Huile de Foie de Morue est indiquée. Voir, pour plus de détails, les rapports médicaux contenus dans la notice qui accompagne chaque flacon.

FERRUGINEUSE DE CHEVRIER

M. CHEVRIER a complété sa découverte en associant l'iodure de fer à l'Huile de Foie de Morue désinfectée. Cette Huile de Foie de Morue ferrugineuse a toutes les propriétés de l'huile et du fer : elle se digère facilement et ne donne jamais de constipation. Elle est donc préférable aux autres préparations ferrugineuses (pilules ou sirop), elle convient dans toutes les maladies où le fer est employé. Phthisie pulmonaire, bronchite, rachitisme, scrofules, dartres, gravite, la rhumatisme chronique, les catarrhes anciens, les dyspepsies, les convalescences difficiles et faiblesse de constitution.

Pharmacie CHEVRIER, 21 rue du Faubourg Montmartre, à Paris.

A la même Pharmacie, se trouvent :

Le VIN et ELEXIR de CHEVRIER excellents stimulants toniques.
Le TAFFETAS VULNERAIRE et TARNAT, pour pansements des plaies, blessures, coupures et contusions.
Les GRANULES de BISMUTH composés contre les diarrhées, dissenteries, maux d'estomac, etc.
DÉPOTS : A NEW-YORK chez MM. JOHN MILHAU, pharmacien, 183, Broadway. — A la NOUVELLE-ORLEANS : chez MM. DUCONGE, MAUNSELL et BOGEL, droguistes ; MONTAUBE, DUCLOUX, SCHWAB, LOUIS CASTEL, pharmaciens, et dans les principales pharmacies de la Louisiane.

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et les sociétés savantes dans les HOPITAUX DE PARIS.

Elle est conseillée par les plus grands médecins comme le succès infaillible, sous forme de Vin, Elixir et Poudre (2. de 30 gr.) dans les Gastrites Gastralgies Migraines Nausées Pituites Indigestions Diarrhées Gas Pesanteurs Migraines et les Vomissements chez les Dames enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Moigin, Dufourcade, Bogel, Maunsel et Cie, Hart. Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.

A Paris, chez MORROT, succr, 24, rue des Lombards.

MAUX D'ESTOMAC. — Guérison en peu de jours par le CHARBON DE BELLOC, sous forme de poudre ou de pastilles.

MIGRAINES, NÉVRALGIES. — Ces affections sont dissipées rapidement par les PERLES D'ÉTHER du docteur Clertan.

L'ANÉMIE et les autres maladies qui nécessitent l'emploi des ferrugineux sont toujours combattues avec le plus grand succès par les PILULES DE VALLET. *Chaque pilule* porte en creux le nom de VALLET.

POUDRE DE ROGÉ. — Il suffit de faire dissoudre un flacon de cette poudre dans une demi-bouteille d'eau pour obtenir une limonade d'un goût agréable, qui purge sans donner de coliques.

VIN DE QUINIUM *de Laberrague.* — Ce vin, un des seuls dont la composition soit garantie constante, est une des meilleures préparations de quinquina. Il agit d'une façon remarquable sur les convalescents en leur rendant des forces et hâtant leur retour à la santé. Il guérit les fièvres anciennes alors que le sulfate de quinine n'agit plus.

MALADIES DE LA VESSIE. — La plupart de ces maladies, ainsi que les sciatiques, lombagos, et toutes les douleurs nerveuses en général, sont guéries par les PERLES D'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE de Clertan. Le professeur Trousseau dans son *traité de thérapeutique*, conseille de les prendre au moment des repas à la dose de 4 à 12.

HUILE *de foie de morue* **DE BERTÉ,** garantie pure et de première qualité ; une des seules approuvées par l'Académie de médecine.

AVIS. — *Tous ces médicaments ont été approuvés par l'Académie impériale de médecine de Paris.*

DÉPOTS : New-York, *Fougera, Milhau.* — Nouvelle-Orléans, *Duconge.* — La Havane, *Sabra et Cie.* — Caracas, *Sturup.* — San Francisco, *Lefleve et Cie*, et dans toutes les grandes villes.

ANÉMIE, *maux d'estomac, appauvrissement du sang, maladies des dames et des jeunes filles,* guérison par le Phosphate de fer soluble de LERAS, docteur ès-sciences. Ce ferrugineux représente les éléments des os et du sang, c'est le seul qui n'échauffe pas, le seul aussi sans action sur les dents.

MALADIES DES ENFANTS, *lymphatisme, anémie, engorgement des glandes du cou, pâleur et mollesse des chairs, eruptions de la peau,* le Sirop de raifort iodé de GRIMAULT et Cie est populaire pour leur guérison, et remplace avantageusement l'huile de foie de morue, si désagréable et si indigeste.

MIGRAINES, *névralgies,* guérison instantanée par le Guarana de GRIMAULT et Cie. Un seul paquet suffit, le plus souvent, pour faire disparaître la plus violente migraine. Son efficacité lui a valu son admission dans la pharmacopée, publiée l'année dernière par ordre du gouvernement.

RHUMES, *catarrhes, bronchites, grippe, irritations de poitrine.* Le *Sirop de Sève de pin maritime* de LAGASSE, pharmacien à Bordeaux, est le remède par excellence de ces diverses affections.

MAUX D'ESTOMAC, *digestions difficiles, renvois de gaz, vomissements après les repas ;* l'usage des Pastilles de lactate de soude et de magnésie de BURIN DU BUISSON, lauréat de l'Académie de médecine, est consacré par la science.

ASTHME, *oppression.* L'efficacité des Cigarettes indiennes au Cannabis indica de GRIMAULT et Cie est incontestable.

Dépôts à la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. Duconge, Mansell et Bogel. Monteuse Deloche, Castel ; à *Saint-Martinville*, Schwab ; à *Natchitoches*, Simmons ; à *Thibodeaux*, J. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

EAU DES FÉES

préparée selon la formule DU DOCTEUR MOREL.

Cette Eau rambre la chevelure à sa couleur première, aussi souple que pleine de vie. Rien à craindre dans l'emploi de cette Eau vraiment parfaite et si justement appelée : EAU DES FÉES.

Lisez : *la Chevelure* dans la Poésie, l'Histoire et le Roman, à la vitrine du théâtre, par

MADAME SARAH FELIX

Propagatrice de l'*Eau des Fées.*

Bureau et pénétrant 43, rue Richelieu.

A la Nlle-Orléans—Chez M. Duconge, droguiste.

Propriétaire de valeur rue Bagatelle, entre Rues-Bienaise et Montlion.

Succession de JUSTIN CLAY épouse décédée de [illegible] WILSON

PAR CHARLES S. PORTER, exécuteur-Surrogé Prononcé de la Source, No 68—SAMEDI, 12 décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre celles du Canal et de Bienvenue, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 juin 1868, la propriété suivante :

UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans la Troisième District de cette ville, dans Pilet comprie entre les rues Bagatelle, Bons Enfants, Morales et Union, mesurant (mesure américaine), 31 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.

Conditions—Une moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an en billets divisés à la satisfaction des notaires, portant 8 pour cent d'intérêt, du jour de la vente ; jusqu'à parfait paiement et garantie par hypothèque et privilège du vendeur ; les bâtisses devant être assurées et la police d'assurance transférée.

Acte de vente passé aux Notaire de Avenue, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres de revenu des Etats-Unis. 12 nov—12,21,28—déc 5,12

MAUX D'ESTOMAC, GASTRITE, ET MALADIES DES ENFANTS.

LE RACAHOUT DES ARABES

de DELAGRENIER 32, rue Richelieu, à Paris, forme le déjeuner le plus digestif et le plus agréable pour les personnes délicates, les enfants et les convalescents ; c'est le seul aliment approuvé par l'Académie impériale de Médecine de France pour préserver des fièvres jaune et typhoïdes.—Dépôts à la Nouvelle-Orléans, chez M. Duconge et E. Moulin, droguistes.

MIGUEL PIRIS vs. La dame EMMA LETZELTER.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 113—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi délivré par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trente de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de Bienvenue, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Le moitié d'une certaine portion de terre size dans le Deuxième District de cette ville, dans Pilet comprie entre les rues Bagatelle, Bons Enfants, Morales et Union, mesurant trente huit pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Johnson, sur quatre-vingt-seuf pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant une partie de même certaine terrains désignés par les numéros dix-sept et dix-huit de l'îlot, numéro trente-cinq, d'après un plan dressé le 16 de juillet 1833 par A. D'Hemecourt, arpenteur, et déposé au Détude de F. C. Cavalier, notaire public en cette ville, par acte en date du 16 décembre 1841.

La dite portion de terre, étant la moitié du côté de la rue Johnson.

Ladite moitié avec toutes les améliorations qui s'y trouvent (s'il y avait) et tous les droits, privilèges, servitudes et dépendances y attachées et y appartenant sans exception ni réserve.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de J. A. Eichardt, suivant actes en rapport de J. Cohn, notaire public en cette ville, en date du 2 mai 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Stock—20,3,14,22,29.

MAUX D'ESTOMAC, GASTRITE, ET MALADIES DES ENFANTS.

LE RACAHOUT DES ARABES

de DELAGRENIER 32, rue Richelieu, à Paris, forme le déjeuner le plus digestif et le plus agréable pour les personnes délicates, les enfants et les convalescents ; c'est le seul aliment approuvé par l'Académie impériale de Médecine de France pour préserver des fièvres jaune et typhoïdes.—Dépôts à la Nouvelle-Orléans, chez M. Duconge et E. Moulin, droguistes.

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU STAR,

RUE CARONDELET No 14.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1868 ..... $ 68,692 28

Savoir :

Sur les risques d'incendie ..... $ 30,555 62
Sur les risques de mer 5,890 41
Sur les risques de rivière ..... 3,970 25 — $ 40,476 28

Moins :

Pertes sur les risques d'incendie ..... $ 4,061 71
Pertes sur les risques de mer 2,000 45
Pertes sur les risques de rivière ..... 1,973 35 — $ 11,035 49

Frais de bureau, taxes, licences, etc., déduction faite du montant en crédit du compte courant ..... $ 13,238 45
Réassurances 2,551 43
Primes remboursées ..... 299 12 — $ 15,989 00

$ 13,552 99

15 p. 0/0 alloué aux assurés 2,033 20

$ 2,156 29

Réserve pour risques non expirés 2,000 00

$ 1,769 29

En caisse ..... $ 3,329 49
Effets à recevoir 382 80
Scrip d'autres Compagnies 3,220 00
Primes en voie de perception 4,977 94
Balance due sur des billets de souscription, considérée bonne ..... 70,000 00 — $ 82,910 23

Valeurs douteuses, portées sur compte suspendu ..... $ 32,982 32

Extrait correct des livres de la Compagnie.

LLOYD B. COLEMAN, président.
CHR. ENGSTFELD, secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 25 août 1868.

JOHN F. MONTAMAT, Juge de Paix.

La Compagnie d'assurance Mutuelle du Star, en mettant sous les yeux du public l'état qui précède, a l'honneur d'annoncer en même temps à son ami que des Lettes de Billets de Souscription supplémentaire circulent en ce moment et le signent rapidement ; elle espère que cette souscription portera son capital au chiffre d'environ $300,000 et lui permettra d'agrandir le cercle de ses opérations.

La nouvelle direction désire ardemment rendre la Compagnie utile et prospère ; elle espère que les efforts qu'elle fait dans l'intérêt d'une des plus sérieuses industries de la Nouvelle-Orléans auront l'approbation bienveillante et le secours généreux de notre population.

A l'élection qui a eu lieu le 20 juillet 1864, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

DIRECTEURS :

W. C. C. CLAIBORNE, ADOLPHE SCHREIBER, FORRESTER DOLHONDE, CHS. G. JOHNSON, J. F. TODD, E. L. BRUCK, ARTHUR FORSTALL, B. LAFLAUX, J. A. BRASELMAN, ROBERT L. MOORE, S. GERSON, EDWARD COCHRAN

A une réunion des nouveaux Directeurs, le 17 août 1864, M. LLOYD B. COLEMAN a été réélu président et M. Chs. Engstfeld a été réélu secrétaire.

CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

Mars6—1m

SIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent leur rapport annuel de la Compagnie le 30 avril 1868 :

Primes d'incendie, dans l'année $239,192 20
Primes de mer " " 94,022 60
Primes de rivières " " ..... 177,204 42 — $509,779 22

Total net des primes $467,564 20

Pertes par l'incendie, payées et évaluées ..... $ 59,700 00
Pertes de mer " 67,074 02
" rivières 83,772 67
Taxes payées 28,919 54
Payé—réassurance et compte en ligne de scrip 60,190 20
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc. ..... 67,540 02 — $368,916 15

Bénéfice net $41,898 1

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir ..... $ 27,484 20
Prêts sur hypothèques ..... 88,848 20 — 116,332 60

En caisse $104,277 24
Prêts garantis par actions sur demande ..... 63,000 00 — $167,277,24

Prêts garantis par actions à terme $111,200 00
Propriétés foncières 73,000 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip ..... 43,002 00 — $131,272 4

Sous comptabilité de la ville $30,000 00
Bons de la ville 30,000 00
Actions de Banques et autres ..... 196,287 17 — $356,617 17

Coupons pour bons de la ville, échus $4,000 00
Du pour primes et en voie de perception 61,000 00

$776,614 6

La Compagnie possède équivalent :

Billets remplacés, actions et bons ..... $ 66,355
Compte de scrip forfaits 7,000
Intérêts non réclamés $7,000 19

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.

J. W. RINGES, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé personnellement, ce 25 janvier 1868.

PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende payable à compter du 1er mars 1868 et déclaré un autre de vingt pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende payable à compter du 1er mai 1868 ; ils ont fait un autre de vingt pour cent différents sur actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de rembourser cinq pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir de 1er juin 1868.

Il sera payé une portion, à partir du 1er juin 1868 six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

—DIRECTEURS—

A. R. Baldwin, A. Kimber, Chas. Briggs, Chas. Leidig, J. M. Lapeyre, S. Bouvier, J. J. Fernandez, W. S. Williams, A. Fuyes.

Stock—20,3,14,22,29.

EDMOND LAGARDERE vs. HIPPOLYTE BEAUDET et al.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 102.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi délivré par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-et-un décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de Bienvenue, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans Pilet borné par la rue St. Bernard, mesurant, (mesure américaine), quatre-vingt-quatorze pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté de la rue